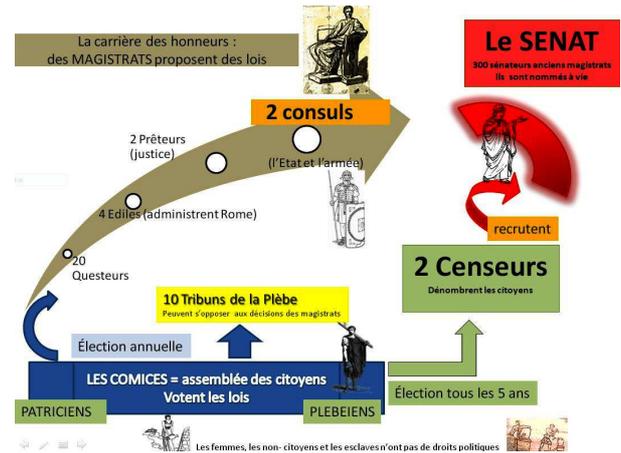


Scène d'élection sur le forum (place publique).
Les citoyens votent classe après classe



La démocratie à Rome

Aspects démocratiques

- Les citoyens votent, élisent les magistrats
- les citoyens peuvent devenir magistrats
- Les lois sont votées par des assemblées de citoyens : les comices
- Chaque magistrature est répartie entre plusieurs citoyens et leur durée est courte (un an) pour éviter la dictature
- Les Plébéiens contrôlent les magistrats grâce aux tribuns de la plèbe

Conclusion : à Rome, le système politique est démocratique en apparence, mais surtout aristocratique

Aspects non-démocratiques

- les femmes, les esclaves, les provinciaux libres (= pérégrins) n'ont pas le droit de vote
- Les citoyens patriciens monopolisent toutes les magistratures
- la « carrière des honneurs » oblige à une vie politique longue et coûteuse réservée aux riches
- Les catégories les plus pauvres ne votent jamais
- Le sénat est nommé, il représente le pouvoir des grandes familles